QUOTIDIEN : UN FRANC
56e ANNÉE. — N° 79

DIMANCHE 19 MARS 1944

LE RÉVEIL DU NORD

106, rue de Paris, Lille. — Téléphones 471.56 471.57, 471.58.

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, boul. Haussmann, PARIS (9e).

Les Soviets tentent vainement d'enfoncer les têtes de pont allemandes du Bug inférieur

102 chars bolchevistes ont été détruits dans la journée de vendredi

SUR LE FRONT ITALIEN, ON SE BAT DANS LES RUINES DE CASSINO

Quartier Général du Fuehrer, 18 mars. — Le Haut Commandament de la Wehrmacht communique :

Près de Kertch, également hier, des attaques ennemies sont restées sans résultat. Sur le Bug intérieur de l'Ukraine, échec de nouvelles tentatives des Soviets d'enfoncer avec de puissantes forces nos têtes de pont.

La 335e division d'infanterie de Wurtemberg et de Bade, placée sous le commandement du général-major Rast et qui, au cours des mouvements de décrochage, avait été coupée passagèrement de ses communications, a réussi, après avoir neutralisé de continuelles attaques ennemies, à rallier le gros de nos forces avec tous les blessés et de nombreux prisonniers.

A l'ouest du Bug moyen, d'assez puissantes forces bolchevistes sont parvenues à gagner encore du terrain. Entre Praskurav et Tarnopol, 20 chars ennemis ont été anéantis en de durs combats offensifs et défensifs. Au cours de ces mêmes opérations, des forces blindées de l'armée opérant conjointement avec des formations de Waffen S. S. ont calmate une poche au cours d'une brillante poursée. Dans le secteur de Krzemieniecz-Kowel, des combats acharnés sont en cours.

Les combats ont repris dans le secteur nord du front de l'Est. Au nord-ouest de Newel, au sud-est d'Ostrov, au nord de Pskov, ainsi que sur le front de la Narwa, de puissantes attaques soviétiques, appuyées par de nombreux chars, ont été repoussées ; quelques infiltrations ont été verrouillées et 32 tanks ennemis détruits. Dans ces combats, la 6e compagnie du 3e régiment des grenadiers de la Prusse orientale, commandée par l'oberfeldwebel Kutschkau, s'est distinguée par une bravoure particulière.

Dans la zone maritime de Vardoe, une formation de bombardiers et d'avions torpilleurs soviétiques a attaqué sans succès, à trois reprises, un convoi allemand. Des 60 appareils qui prirent part à ce raid, 37 ont été descendus au combat aérien et 7 autres abattus par la D. C. A. de bord. Le convoi a continué sa course sans avoir subi de dégâts.

Dans le secteur de la tête de pont de Neptune, on ne signale qu'une activité de combat locale. Sur le front Sud, les durs combats se poursuivent avec une violence non diminuée dans le centre de Cassino. La gare de Cassino a été perdue à l'issue de durs combats. De violents combats se poursuivent dans les ruines de la ville.

La 17 mars, par temps couvert, une formation de bombardiers a renouvelé la survolé la région d'outre-Tibre ; par visibilité nulle, des bombes ont été disperses sur une grande étendue dans la région de Vienne. Les dégâts et les pertes sont minimes. Au-dessus de la Marche de l'Est et les territoires italiens, 9 appareils ennemis ont été abattus dans des combats de protection anti-aérienne dit italiens.

Le nuit dernière, quelques appareils de harcèlement britanniques ont jeté des bombes sur la région rhéno-westphalienne.

Le 17 mars, dans le soirée, des avions allemands ont attaqué des objectifs isolés à Londres.

Le maréchal von MANSTEIN, en conversation avec des soldats faisant partie des troupes qui échappèrent à la bataille d'encerclement de TCHERKASSY. (Ph. Sado).

Le roi Gustave de Suède conseille à la Finlande de ne pas rompre les pourparlers avec l'U.R.S.S.

Helsinki, 18. — Le bureau d'information gouvernemental a publié ce soir le communiqué suivant :

La presse de différents pays contient la nouvelle que le roi de Suède, Gustava V, se serait adressé aux dirigeants politiques finlandais au sujet de la question de la paix.

C'est pourquoi la gouvernement finlandais communique ce qui suit :

Le 6 mars, le ministre des Affaires étrangères finlandais reçut du ministre finlandais à Stockholm un télégramme personnel secret dans lequel il se référait à un entretien qu'il avait eu le même jour avec le ministre des Affaires étrangères suédois. Dans cette conversation, le ministre Guenther avait également communiqué l'avis du roi Gustave qu'il serait désirable que le contact une fois établi ne soit pas rompu. Le ministre demandait de faire connaître cette opinion du roi Gustave au Président de la République, au Maréchal de Finlande et aux membres du gouvernement. Le télégramme ajoutait que cette communication ne devait être faite qu'à ces personnes et être traitée strictement confidentiellement.

Le même jour, l'opinion du roi Gustava indiquée dans le dit télégramma, était transmise au Président et au Maréchal et lue en Conseil des Ministres. La ministre Ramsay jugea toutefois convenable de communiquer le 8 mars, le contenu du télégramme à la commission de politique étrangère du gouvernement et de lui faire part qu'elle correspondait à l'opinion de milieux autorisés suédois.

Egalement dans le discours que le premier ministre prononça le 15 mars en séance secrète plénière du parlement, la communication fut considérée comme une déclaration suédoise.

Cette communication a donc été non seulement portée exactement à la connaissance du Président, du Maréchal et du Gouvernament, mais également en ce qui concerne son contenu effectif aux instances politiques intéressées.

Mais elle ne contient aucune indication au sujet de modifications aux conditions posées par le gouvernement soviétique.

La dernière réponse du gouvernement soviétique qui a servi de base à la discussion de l'affaire au sein du gouvernement et au Parlement a été donnée le 10 mars.

L'opinion finlandaise

Helsinki, 18. — La presse finlandaise de ce matin reste toujours dans l'expectative d'une prise de position officielle relative à la séance du Parlement du 16 mars. Le « Helsinking Sanomat » et le « Hufvudstads bladet » consacrent leurs commentaires aux exhortations de Roosevelt et du Roi Gusteva de Suède. Les deux hommes d'Etat, soulignent ces journaux, sont peut-être bien intentionnés envers la Finlande, mais l'évolution des efforts de paix ne dépend pas d'eux mais du pays qui croit pouvoir dicter les conditions de la paix.

L'attitude à Berlin

Berlin, 18 mars. — La nouvelle sensationnelle diffusée par l'agence « Reuter », selon laquelle le Roi de Suède aurait adressé une lettre au Maréchal Mannerheim, en lui conseillant d'accepter les conditions soviétiques modifiées, a éveillé un vif intérêt à Berlin, mais n'a donné lieu à aucune déclaration officielle.

La raison de cette réserve peut être recherchée dans le fait que la Wilhelmstrasse ne se considère pas compétente pour prendra position autant longtemps que le Maréchal Mannerheim et le gouvernement finnois ne l'auront pas fait eux-mêmes.

Il est, d'autre part, vraisemblable que l'on attendra également à Berlin d'avoir les précisions sur la lettre du roi de Suède, sur les dispositions de l'U.R.S.S. quant à une modification de ses conditions d'armistice et sur la session du parlement finlandais.

Les journaux suédois poussent la Finlande à s'accommoder avec l'U. R. S. S.

Berlin, 18. — Le Dr Siegfried Horn, correspondent diplomatique du D. N.B., écrit :

On a l'impression, à lire les informations parues récemment dans la presse suédoise, que le gouvernement suédois ne s'est pas borné à jouer un rôle d'intermédiaire dans la controverse fino-soviétique, mais qu'il s'efforce au contraire à inciter la Finlande à s'accommoder avec l'Union Soviétique. Cette attitude a encouragé la presse suédoise qui, à peu d'exceptions près, essaye par tous les moyens d'inciter la Finlande à accepter les conditions soviétiques.

L'« Aftentidningen » menace même la Finlande de réduire fortement les secours accordés à ce pays par la Suède. Les journaux suédois se rallient sans exception à la thèse anglo-américaine selon laquelle la Finlande commattrait un suicide si, dans les circonstances présentes, elle repoussait les conditions de Moscou.

A Berlin, où l'on attend un communiqué officiel finlandais sur les décisions prises par le Parlement, cette attitude de la presse suédoise trouve un intérêt d'autant plus grand que les autres journaux neutres, pour ne parlar que de la presse suisse, ont rendu un vibrant hommage à l'attitude courageuse de la Finlande. On se demande à Berlin pour quelle raison et de quel droit la Suède soutient les efforts des Alliés contre le Finlande.

A ce sujet, on cite, à Berlin, les déclarations du journal suédois « Dagsposten » qui se demande si la Suède a prêté à son voisin oriental, dans sa lutte pour son existence, une aide telle qu'elle soit autorisée officiellement ou par le canal de la presse gouvernementale de reprocher à la Finlande de ne pas s'être soumise aux soi-disant conditions de paix soviétiques. A Berlin on souligne spécialement le passage de la déclaration du journal dans lequel il est dit que l'appel adressé par la presse suédoise à la Finlande en vue de se retirer de la guerre est paru dans tous les journaux sous une teneur identique, de sorte qu'il est supposé provenir de source officielle.

LE CONSEIL DES MINISTRES S'EST RÉUNI

La question des transports et la transformation des villes thermales en cités sanitaires ont été examinées

Vichy, 18. — Le chef du gouvernement a réuni les ministres en conseil sous sa présidence.

Le président Laval s'est fait rendre compte par les membres du gouvernement des entretiens qu'ils ont eus à Paris avec les autorités d'occupation sur diverses questions de leur ressort.

M. Cathala, ministre de l'agriculture et du ravitaillement, a fait part au Conseil des questions soumises par la corporation agricole et dont la plupart sont réglées ou en voie de règlement.

M. Bichelonne, ministre de la production industrielle et des communications, a mis le Conseil au courant des difficultés que rencontrent notamment du fait de la sécheresse, le production de l'énergia électrique.

Il a indiqué les mesures qu'il avait dû prendre pour parer à l'insuffisance momentanée de cette production.

Il a d'autre part exposé la situation actuelle des transports par voie ferrée et les mesures prises pour les améliorer.

Sur la proposition du docteur Grasset, ministre de la santé et de la famille, le Conseil a décidé pour faciliter l'hospitalisation des malades de transformer un certain nombre de stations thermales en cités sanitaires.

Après avoir antendu le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, le Conseil a décidé de déférer au Tribunal d'Etat une affaire grave concernant le détournement de cartes d'alimentation.

Une nouvelle note yankee à l'adresse de l'Eire

Genève, 18. — On mande de New-York :

« Selon les milieux diplomatiques de Washington, le département d'Etat serait en train de mettre au point une nouvelle note à l'adresse de l'Eire. Le gouvernemant américain attendrait le réponse de M. de Valera à cette seconde note, avant de prendre des mesures plus drecontennes.

Les U. S. A. refusent de reconnaître le gouvernement bolivien

Stockholm, 18. — On menda de Washington que malgré les fréquentes interventions du diplomate bolivien Fernando Iturralte, les Etats-Unis ont de nouveau refusé de reconnaître le gouvernement militaire bolivien.

L'alerte a été donnée vendredi, à Londres

Les aviateurs alliés ont effectué des raids au-dessus des territoires hongrois et slovaque

Amsterdam, 18. — Reuter annonce qu'a l'alerte aérienne a été donnée vendredi soir, à Londres, et que peu après la D.C.A est entrée violemment en action.

Des villes hongroises bombardées

Budapest, 18. — On communique officiellement que lors de la dernière incursion dans la journée d'hier d'avions anglo-américains sur le territoire hongrois des bombes ont été jetées sur les villes de Wieselburg, Altenburg, Kaposvar, sur plusieurs localités de la Hongrie occidentale et sur l'île danubienne de Schuett.

Un mort et quatre blessés sont à déplorer.

Les environs de Presbourg sous les bombes

Presbourg, 18. — On communique officiellement :

Le 17 mars, des groupes d'avions ennemis ont survolé le territoire slovaque et jeté des bombes explosives et incendiaires dans les environs de Presbourg.

En raison de la mauvaise visibilité, les objectifs furent manqués et il n'y eut aucun dommage matériel ni aux personnes.

Une nouvelle attaque contre Rome

Vichy, 18. — En Italie, Rome a été de nouveau bombardée hier après-midi par des avions anglo-américains.

25 morts et 30 blessés dans l'Oise

Paris, 17. — Outre les quartiers d'habitation d'une localité de l'Oise, une cité ouvrière a également subi le bombardement des avions anglo-américains.

On a retiré 25 cadavres de décombres, et l'on compte une trentaine de blessés. Les travaux de sauvetage sont poussés activement, car on redoute que d'autres victimes ne soient encore ensevelies.

Les navires de guerre italiens vont être remis à l'U. R. S. S.

Milan, 18. — Radio-Alger a communiqué que la remise des navires italiens à une commission navale russe s'effectuera d'ici quelques jours.

Le commandement des navires de guerre sera assumé par des officiers soviétiques et 30 % au moins des équipages seront composés par des marins russes. Les marins des navires italiens en surnombre seront répartis sur des unités de la flotte russe de la Mer Noire. Radio-Alger a en outre annoncé que l'amiral De Courten a adressé un « ordre du jour » à la flotte italienne dans lequel il exprime l'espoir que les matelots italiens combattront avec bravoure « également sous pavillon étranger ». Lors de la lecture de cet ordre du jour, de petits incidents se sont produits qui ont pu être rapidement réprimés.

UNE GRAVE AFFAIRE DE « MARCHÉ NOIR » A PARIS

10.000 TONNES DE SUCRE ALLAIENT PASSER LA FRONTIÈRE

Les trafiquants ont été arrêtés et seront jugés à partir de ce lundi

A partir de ce lundi 20 mars, le Tribunal Correctionnel de la Seine eura à juger une énorme affaire de marché noir et de trafic d'influence portant sur dix *mille tonnes* de sucre, soit le moitié des réserves de sucre de la France, vendues pour la coquette somme de *six cent vingt millions de francs*.

Voici comment fut découverte cette grave affaire.

Une opération magnifique

Un certain da Boullay, eut l'occasion, l'an dernier, d'acquérir au prix normal de dix francs le kilogramme, dix mille tonnes de sucre. On mesurera l'importance de cette quantité, lorsqu'on saura qu'elle représente la moitié du stock annuel da sécurité de la France.

Ce bel achat réalisé, il s'agissait pour de Boullay et ses acolytes d'en tirer le meilleur parti possible. Ils fixèrent leur prix de vente à soixante-deux francs le kilogramme, ce qui représentait un bénéfice de 520 millions. La somme était évidemment assez forte, et l'état du marché noir français ne permettait pas de trouver amateur à ce prix. C'est alors que des contacts furent établis avec la représentant d'une grande maison danoise. Ce représentent conclut l'affaire et les fonds furent déposés en banque.

Difficultés pour obtenir le bon de déblocage

L'expédition de ce stock exigeait un bon de déblocage que les vendeurs tentèrent d'obtenir en agissant dans le sens que l'on devine auprès de personnalités extrêmement influentes et remplissant des fonctions officielles. Malgré la mirage d'une participation mirifique au bénéfices et par surcroit le versement de 50 millions dans les caisses du Secours National, ces personnalités ne répondirent point à ces allèchantes avances et demeurèrent dans le chemin de l'intégrité.

La police est informée

Les négociations traînèrent ainsi en longueur sans que le bon de déblocage pût être obtenu. L'acheteur finit par s'impatienter et prit de peur, e'en fut raconter toute l'affaire à la police.

Une instruction fut ouverte et quatre personnes furent arrêtées.

L'affaire sere donc jugée ce lundi ; les prévenus sont poursuivis du chef de hausse illicite et de trafic d'influence.

Ajoutons, enfin, que si l'affaire avait réussi, de Boullay ampochait 197 millions et demi et ses « co-équipiers » 272 millions et demi.

Les attributions de M. Marcel Déat

M. Georges Albertini sera le Directeur général du Cabinet du nouveau ministre

Paris, 18. — L'« Œuvre », de ce matin, précise dans un article quelles seront les attributions ministérielles de M. Marcel Déat

« Il ne faut pas oublier, dit cet article, que l'ancien commissariat général à la main-d'œuvre fait maintenant partie intégrante du ministère du Travail et qu'il englobe les ex-chantiers de la jeunesse, en pleine transformation ».

» D'autre part, outre le commissariat général à l'action sociale en faveur des travailleurs français en Allemagne, que dirige M. Brinneton, un nouveau commissariat général est prévu, à la tête duquel sera vraisemblablement placé le colonel Langeron, et qui prendra le titre de commissariat à l'entr'aide sociale.

« Il aura autorité sur le Secours National, la Croix-Rouge, les « R. E. S. C. O. S. » et le « C. O. S. I. » dans la mesure où ces organismes ressortissants aux autorités françaises Il est possible que d'autres services, comme le « S. I. P. E. G. » et les réfugiés, passent également sous le contrôle de la solidarité nationale.

« En outre, le commissariat des prisonniers et le service des sinistrés vont dépendre du nouveau ministère ».

Enfin, bien que M. Marcel Déat n'ait pas encore arrêté la liste de ses collaborateurs, l'« Œuvre » se déclare en mesure d'annoncer que M. Georges Albertini, secrétaire général du R. N. P., sera le directeur général du cabinet.

Vichy, 19. — D'après une dépêche Reuter on tient pour probable dans les milieux de Washington une nouvelle et prochaine rencontre entre M. Churchill et le président Roosevelt.

« La fin de cette guerre verra une nouvelle et meilleure Europe »

DÉCARE LE GAULEITER SAUCKEL, QUI AJOUTE: « CELLE-CI SERA BASÉE SUR LE RESPECT DES PEUPLES POUR EUX MÊMES ET LE RESPECT DE LA VALEUR DU VOISIN »

Paris, 17. — Le Gauleiter Sauckel, Commissaire du Reich à le main-d'œuvre a prononcé aujourd'hui en présence de l'ambassadeur du Reich, de plusieurs personnalités et des représentants da la presse française, l'allocution suivante :

Les peuples ressentent d'una façon da plus an plus profonda, le désir da la paix, d'un travail réellement utile da reconstruction, da justice et d'ordre raisonnabla. Des millions da soldats aspirant à retrouver leur foyer at leur famille, des millions da travailleurs et notamment da travailleurs français, n'y aspirent pas moins fortement.

Des millions de prisonniars da guerra sont dévorés du désir da retrouver la liberté, da ratrouver un peu d'amour de jouir da la beauté da la vla.

Croyez-moi, j'ai l'honneur da très bien connaitra le Fuehrer. Personne au monde na comprend plus profondément cas sentimants que ce soldat inconnu de la Grande Guerra dont la gigantesque force morale intérieure, dont l'authentique socialisme, dont les nerfs incomparablement solides et dont le génie constituent la sauvagarde non seulement da l'Allamagna, mais de notra Europa à tous, davant les forces infernales et furieuses da la destruction. J'ai nommé Adolf Hitlar.

Ausei profondes que soient les aspirations pacifiques, des peuples plongés dans cette seconde guerra mondiala, la résolution de tous les hommes intelligents at sains qu'animA un idéal d'honneur, da liberté et da justica est plus indomptable encore : nous ne déposerons pas les armes avant que la terrible puissance de le juiverie soit brisée et que son influance pernicieuse sur le destin des travailleurs européens soit à jamais éliminée.

Une malédiction

Mes expériences personnelles m'ont convaincu qua c'est à l'influence juive qu: s'est exercée entra 1918 at 1919, que les peuples de l'Europe doivant d'avoir, non pas une une paix durable et vraie, mais una malédiction qui a provoqué cette nouvalle et terrible guerre.

La malédiction juive atteint mortalement les peuples dans leur substance. Les juifs tentent ainsi de réaliser laurs plans d'hégémonie universelle. Le mensonge at ancore le mensonge, tella est l'essence du judaisme. Le petit spéculateur juif, l'éternel Shylock na tissent-ils pas laur toile depuis des siècles autour dus ouvriers, des paysans et des artisans afin da leur ravir brutalement leur maison, leur ferme, leur travail, leur pain, leur honneur et leur bonheur.

Mais des luttes gigantesques de la dernièra guerre mondiala, da ses souffrances at da ses deuils, sont nées de puissantes forces morales.

Les travailleurs allemands n'oublieront jamais

Le Gauleiter Sauckel a ensuite poursuivi :

Pour nous, nationaux-socialistes, il va de soi qua chaqua peupla européen doit jouir du droit conforme à son idéal national et social. Si la peupla et les travailleurs français contribuant largament par leurs efforts à soutenir l'Allamagne et l'Europe dans la lutte qu'elle méne, le Reich at les travailleurs allemands na l'oublieront jamais. Le pire ennemi du vrai socialisme a toujours été le juif. Pour lui, il n'y a que l'argent et la jouissance sans scrupule des biens de cette terra qui comptent. Pour les juifs, qu'ils se nomment Karl Marx, Blum ou Kurt Eisener, la socialisma a toujours été un mensonge, un moyen da diviser les peuples, de semer la haine et de provoquer des guerres civiles et des guerres mondiales.

Le souffrence qui sépare nos peuples, le malheur qui afflige le monde, qui tue les hommes, les femmes et les enfants, qui détruit les œuvres de le civilisation, at les institutions sociales sont le fait de le seule juiverie.

Je veux aujourd'hui féliciter le peuple français d'avoir sur le front de l'Est, des chefs et des hommes qu'inspirent un heut idéal, de posséder dans son gouvernement des hommes francs, décidés et clairvoyante qui, comme nous, luttent pour un ordre meilleur en Europe et qui ont reconnu, comme nous, que le ploutocratie et le bolchevisme étaient nos ennemis mortels.

La nouvelle Europe ne sera pas bâtie sur le négation des particularités nationeles, mais sur le respect des peuples pour aux-mêmes et le respect de le valeur du voisin.

Ce siècle appartiendra aux travailleurs

Ce siècle et le siécle suivent n'appartiendront pas aux juifs, eux ploutocrates, aux bolcheviks, ni aux marxistes, ils n'appartiendront pas non plus eux lâches, aux hésitants, aux affairistes, aux attentistes sans caractère et à ceux qui se bettent dane le camp du vainqueur sans feire da sacrifice, mais eux travailleurs et aux peuples qui ont versé leur sang et leur sueur, qui ont eu fol dans la bien, dans le beau et dene le noble.

Adolf Hitler a donné le pain et le travail eu peuple allemand. Aujourd'hui l'ouvrier allemend et ses camarades étrangers qui travaillent en Allemagne recoivent les mêmes salaires qu'en 1933 et peuvent s'acheter le pain dont tis ont besoin, eux mêmes prix qu'en 1933.

En Allemagne, chacun reçoit les mêmes rations, qu'il soit ministre, travailleur allemand ou travailleur étranger et cela au même prix. Celui qui eugmente les prix est condamné à mort.

Hommage au Gouvernement Laval

Je salue les mesures prises par le gouvernement Lavel et notemment par M. Bichelonna pour résoudre ce problème en France et le volonté du gouvernament da faire baisser les prix injustifiables. Il est infiniment nécessaire. A notre evis, que l'ouvrier français reçoive un juste salaire et il faut que comme pour l'ouvrier allemand le puissance d'achet de son salaire soit garantie.

L'ouvrier a le droit de recevoir un juste salaire et de trouver les produits essentiels dont il e besoin à des prix équitebles.

Que les Anglo-Américains tentent de débarquer demain ou plus tard, la fin de cette guerre verra une nouvelle et meilleure Europe.

Maurice Petiot INCULPÉ DE COMPLICITÉ D'HOMICIDE VOLONTAIRE

a été écroué à la Prison de la Santé

Le Dr Petiot est-il l'auteur de l'assassinat de Madame Dehauve, crime commis il y a 14 ans, à Villeneuve-sur-Yonne ?

Paris, 18 mars. — C'est à M. Berry, juge d'instruction, qua revient cordnavant la tâche délicate de contraindre la femme et la frèra du Dr Petiot à dire le vérité. Y parviendra-t-il aisément ? C'est douteux. Les dsaux inculpée, pour des raisons très différentes sans doute, mais également pratiques, s'efforcent de dissimuler aussi bien le connaissance qu'ils purent avoir des agissements criminels du fugitif, que la nature et la date des derniers contacts qu'ils eurent avec celui-ci.

Une entrevue entre les deux frères ?

Les policiers, depuis le début da l'enquête, soupconne le Dr Petiot d'avoir eu, avant da disparaître, une dernière entrevua, non seulement avec sa femme, mais avec son frère. C'est au cours de cette réunion, préaidée par le diabolique praticien, et tenue sana doute dimanche dans le région da Joigny, qu'euralt été établi le caractère des déclarations que checun feralt en cas d'arrestetion.

Les déclarations de Mme Petiot

Sans vouloir charger le moins du monde Mme Petiot, ni insulter à le douleur qu'elle peut éprouver d'être l'épouse d'un tel mari, on peut bien dire que la plupart da ses déclarations apparaissent comme invraisemblables.

Elle n'a nullement passé la nuit dans l'escalier de l'immeuble de la rue de Reuilly comma elle le prétend, car il est matériellement impossible d'y demeurer inaperçu des locatairas.

Dautre part, ses alibis : l'église, la salle d'ettente de le gare St-Lazare, reflètent un art si consommé da la défense qu'il est peu vraisemblable qu'elis les ait imaginées elle-même. Il est, eu contraire, bien plus probable que c'est son mari, spécialiste du non-lieu, qui les lui a inspirés.

Les recherches entreprises pour retrouver la piste du docteur se poursuivent ectivement. Elles n'ont cependant donne jusqu'ici eucun résultat. La police est allée, cet après-midi, présenter à la maison parisienne de mocea d'où elle vencit, le tomque de daim, tête de nègre, trouvée rue Lesueur avec d'autres vêtements féminins. On espérait qua cette pièce aiderait peut-être à identifier l'une des victimes du médecin. Hélas ! le chapeau est d'un modèle qui date de 10 ans et il est douteux que l'on puisse, dans ces conditions, retrouver le nom de le clienta à qui il fut vendu.

Les déclarations de Maurice Petiot

Le commissaire Massu, avant de se dessaisir des dossiers relatifs aux interrogatoires de Maurice Petiot avait tenu à approfondir certains points.

Il avait, dans ce but, prolongé hier soir l'interrogatoire de l'inculpé. Il a recueilli ainsi de le bouche même de Maurice Petiot, des renseignements qui aideront certainement le juge d'instruction à se faire una opinion sur le rôle joué par le personnage dena l'affaire de la rue Lesuaur.

La vie du docteur Petiot était un drame permanent

Ainsi peut-être que dans d'autres affaires, la vie du Dr Petiot semble avoir été un drama permanenté

Mon frére, e dit Maurice Petiot, ne me tenait pas au courant de ses affaires, mais je sais qu'il ne gardait pas d'argent liquide. C'est ainsi qu'il a acheté successivement une vingtaine d'immeubles. Quelque temps avant se détention, il était en pourparlers pour en acheter d'autres, notamment à Clichy et place de le République.

Répondant à une question du commissaire, l'inculpé a affirmé que Mme Petiot s'était randue rue Lesueur et qu'elle avait dit que l'hôtel ne lui plaisait pas, qu'il était trop grand et qu'il faudrait engager une cuisinière

Un désordre indescriptible

Moi-même, je me suis rendu plusieurs fois à l'hôtel, à partir de juin 1943, sans que mon frère le sache, puisqu'il était détenu.

Il régnait partout un désordre indescriptible. Sous le verrière, derrière le garage, il y avait un tel amas de matériaux, que je n'ai pas soupconné l'existence de la fosse septique ; d'ailleurs aucune odeur ne se dégageait.

En juin 1943, lorsque j'ai visité le cabinet de consultations et le couloir y faisant suite, il venait d'être retapissé.

Dans la local sans issua, j'ai remarqué la double porte, je l'ai forcée et j'ai vu qu'il y avait un mur derrière. J'ai pensé alors qu'il s'agissait d'un placard que l'on avait muré.

Pendant le détention de mon frère, j'ai payé une note da maconnerie d'une entreprise de Marnes-la-Coquette pour la surélévation du mur mitoyen et les transformations de la pièce sans issue.

Mon frère a acheté cet hôtel en août 1942. L'immeuble était vide. Il a été meublé par lui grace à des achats à la Salle Drouot.

Arrêté !

Paris, 18. — Hier, à 16 heures, M. Berry, juge d'instruction, a procédé à l'interrogatoire d'identité de Maurice Petiot.

Le magistrat instructeur l'informa que M. Rousseau, procureur de le République, venait de signer un réquisitoire réclamant son inculpation sous le chef de complicité d'homicide volontaire.

« Je m'expliquerai, réplique l'inculpé, en présence de mon défenseur, Me René Floriot. »

M. Berry fit alors rédigé un mandat de dépôt qu'il signa, et Maurice Petiot fut conduit à la prison de la Santé.

Petiot a-t-il assassiné Madame Dehauve, à Auxerre ?

Auxerre, 18. — L'enquête, menée à Auxerre sur l'affaire Petiot, n'a toujours rien apporté de nouveau. C'est vers Villeneuve-sur-Yonne que semblent se diriger de nouvelles recherches susceptibles de lever le voile qui pèse sur l'affaire Dehauve, vieille da 14 ans, dont on a déjà parlé, et à laquelle le nom du docteur Petiot, alors maire de cette localité, fut fortement mêlé.

Rappelons les détails de cette affaire : le 11 mars 1930, un incendie s'étant déclaré au domicile des époux Dehauve, gérants de la Laiterie coopérative de Villeneuve-sur-Yonne, on découvrit, après l'extinction du sinistre, le cadavre de Mme Dehauve, née Henriette Gay, âgée de 46 ans, originaire d'Egriselles-le-Bocage, qui avait été tuée à coups de marteau.

Son crime commis, le meurtrier avait répandu dans le cuisine un liquide inflammable et y avait mis le feu. L'assassin avait emporté 10 000 fr. et négligé une somme de 230 000 francs.

Bien qu'une boîte de carton portant les empreintes digitales du criminel ait été trouvée sur les lieux et que le service anthropométrique eut été amené à examiner ces empreintes, l'instruction n'aboutit pas à l'identification du coupable et l'affaire fut classée.

Mais, pour un grand nombre, le docteur Petiot, dont les relations étroites avec la victime ne faisaient pas de doute, pouvait être l'auteur du meurtre. Le maire, assurient certains, avait été vu peu après le crime, sur les bords de l'Yonne. Il s'était rendu, à ce moment, au café à l'enseigne du « Soleil d'Or », tenu par un de ses amis. Quelques jours plus tard, celui-ci décédait mystérieusement.

A quelque temps de là, la mort non moins mystérieuse de le domestique du docteur, qui avait été également se maitresse pendant plusieurs années, vint à nouveau agiter l'opinion publique. Le chef de le brigade de gendarmerie, qui avait conduit l'enquête, fut déplacé.

Peut-être, le commissaire Massu demandera-t-il communication des empreintes digitales du docteur Petiot, prises au moment où celui-ci fit établir sa carte d'identité pour les comparer avec les empreintes relevées en 1930 au cours de l'instruction de l'affaire Dehauve.

Petiot serait un moustre de cupidité

Paris, 18. — Chaque jour, l'enquête, entreprise par la police sur l'affaire de la rue Lesueur, apporte des éclaircissements nouveaux sur les innombrables activités du docteur Petiot. Toutes ne furent pas criminelles. Beaucoup eurent simplement un caractère commercial, les premières n'étant, sans doute, destinées qu'à rendre les secondes possibles.

C'est ainsi que l'on a appris de la bouche même de son frère que le praticien possédait une vingtaine d'immeubles dans diverses régions de France. Cela suppose évidemment una fortune assez importante. Malgré tout ce que l'on peut imaginer comme « suppléments » délictueux, de simples honoraires de médecin pouvaient-ils permettre l'établissement d'une telle aisance ? C'est évidemment douteux. Aussi est-on oniblige d'envisager l'existence de sources secondaires de revenus. Lorsqu'on eura réussi à déterminer leurs natures, on eura éclairci du même coup le mystère de la rua Lesueur.

En fait, chez cet homme, que l'on dit fou et que l'on présente comme sadique, semble surtout avoir existé une monstrueuse cupidité.

Une activité extra-médicale ?

L'hypothèse d'une activité extra-médicale du docteur, attirant dans son cabinet truqué de naifs candidats à la fuite en Amérique n'explique pas tout. Car s'il est vraisemblable que l'opération pouvait rapporter gros au médecin, celui-ci était déjà riche bien avant qu'il puisse être question de e passer s des gens d'un pays vers un autre.

Des pistes sont suivies

Quoi qu'il en soit, l'enquête se poursuit activement. Elle comporte actuellement deux aspects bien différents : d'una part, investigations destinées à taire retrouver la trace du fugitif ; d'autre part, recherches sur l'identité des victimes du médecin. Dans les deux genres, des pistes sérieuses sont suivies.

Mme Georgette Petiot, qui reçoit actuellement des soins à l'Hôtel-Dieu, ne sera pas entendue aujourd'hui encore par le juge d'instruction Berry.

Le magistrat e commis, cet après-midi, le docteur Sannio, directeur du service d'identité judiciaire, aux fins d'examen de robes et autres vêtements que l'on vient de découvrir dans l'hôtel de la rue Lesueur. Il a été chargé de rechercher si on pouvait y retrouver des traces de coups et de blessures.

Petiot serait bien l'assassin des personnes dont les corps furent repêchés dans la Seine

Le docteur Petiot e effectué, d'autre part, sa visite quotidienne dans le cabinet da M. Berry et lui a signalé que les médecins experts avaient reconstitué le squelette d'un homme assez grand, d'une cinquantaine d'années, et celui d'une femme de forte corpulence, paraissant âgée d'environ 45 ans. Ils ont trouvé, en outre, plusieurs fémurs d'hommes d'une stature particulièrement élevée. Après avoir étudié depuis bientôt une semaine les débris humains de l'hôtel de la rua Lesueur, le docteur Paul, qui a déjà examiné les morceaux de cadavres finement découpés repêchés naguère dans la Seine, estime que le rapprochement avec l'activité du docteur Petiot permet d'envisager très sérieusement l'hypothèse d'après laquelle il s'agirait de victimes du médecin de la rue Caumartin.

Le cabinet-studio où le docteur faisait prendre des drogues anesthésiantes à ses malheureuses clientes. (Ph. Sipho)

ROOSEVELT a pris une décision concernant la question du statut du Comité d'Alger

Amsterdam, 17. — Lors de la conférence de presse de vendredi, le président Roosevelt a déclaré qu'il avait pris une décision concernant la question du statut du Comité français dissident d'Alger.

L'agence Reuter, qui transmet cette information, ajoute cependant que de son propre aveu, le président ne se trouve pas encore en mesure de donner des précisions quant à la décision dont s'agit.

MORT DU GÉNÉRAL DE CASTELNAU

Toulouse, 18. — On annonce la mort du général de Castelnau, décédé à Montestruc-la-Conseillère (Haute-Garonne), où il s'était retiré depuis le début de la guerre.

Il était âgé de 93 ans. Ses obsèques auront lieu mardi.